



St Germain du Salembre, le 12/01/2026

SOS Forêt Dordogne
37 Rue de Puyguiller

24190 St Germain du Salembre

Mesdames et Messieurs les élus,

La forêt joue un rôle essentiel pour nos territoires : protection de l'eau et des sols, régulation du climat, biodiversité et économie locale. En France, elle constitue un puits de carbone majeur, absorbant près de 20 % des émissions nationales de CO₂.

Pourtant, les coupes rases, encore très répandues, fragilisent durablement les écosystèmes forestiers. Elles entraînent perte de biodiversité, érosion des sols, libération du carbone stocké et appauvrissement des paysages. Leur remplacement par des monocultures de résineux accentue ces déséquilibres et rend les forêts plus vulnérables aux incendies, tempêtes et ravageurs.

Au-delà de l'enjeu écologique, ces pratiques menacent l'économie locale fondée sur une ressource forestière durable, les emplois de la filière bois et les activités de loisirs et de tourisme.

Des alternatives existent. La sylviculture mélangée à couvert continu permet une gestion rentable tout en préservant la biodiversité, les sols et la ressource en eau, et en renforçant la résilience des territoires.

En tant qu'élu(e), vous avez un rôle clé à jouer pour soutenir une gestion forestière responsable, préserver l'économie locale et les emplois forestiers, protéger un patrimoine commun et garantir un avenir durable à nos territoires et aux générations futures.

Dans cette démarche, **SOS Forêt Dordogne se tient à votre disposition** pour :

- vous informer sur la législation et la réglementation en vigueur ;
- expliquer les droits et obligations des communes ;
- vous accompagner dans vos démarches auprès des institutions publiques ;
- vous aider à construire des propositions solides et argumentées.

Parce que la forêt est essentielle à l'équilibre de nos territoires, engageons-nous ensemble pour des forêts vivantes et durables. N'hésitez pas à nous contacter pour tout échange ou information complémentaire.

Avec tout notre respect et notre confiance dans votre engagement,

Pour le collège de SOS Forêt Dordogne, Pascale MOULLET, co-présidente